



# CLUB AERONAUTIQUE DE SAINT ANDRE DE L'EURE

Formation Pilote  
Privé  
Formation Vol de  
nuit

Association loi 1901 créée  
le 7 février 1960  
Agréée par le Ministère des Travaux  
Publics et des Transports  
le 22 mars 1963

Président : **Patrick GRIMAUX**

Vice-Présidente :  
**Bernadette CARIOU**

Secrétaire Général :  
**Philippe CHAUDET**  
Secrétaire Adjoint :  
**Nicolas NARBONNE**

Trésorier :  
**Florence MARCIEL**  
Trésorier adjoint :  
**Didier PICACHE**

Responsable pédagogique :  
**Bernadette CARIOU**

Tel : 02 32 37 24 74  
06 68 43 03 91

[casa.assos@gmail.com](mailto:casa.assos@gmail.com)

## COMPTE-RENDU DE LA 63<sup>ÈME</sup> ASSEMBLEE GENERALE

**Date :** le dimanche 16 avril 2023  
**Lieu :** Aéro-club

### Ordre du jour

1. Message de bienvenue du Président (Patrick GRIMAUX).
2. Présentation du rapport moral et vote d'approbation (Patrick GRIMAUX).
3. Présentation de l'état des recettes et dépenses (Dominique MALLARD).
4. Rapport du vérificateur des comptes (Julio AMARAL).
5. Vote d'approbation des comptes.
6. Nomination du vérificateur comptable.
7. Mot du responsable pédagogique (Bernadette CARIOU).
8. Vote pour le renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration (3 sortants, entre 0 et 9 sièges à pourvoir).
9. Questions diverses.
10. Résultat du vote (Philippe CHAUDET).

### **1. ACCUEIL**

Avec 68 membres présents ou représentés sur 128, le quorum de 25% est atteint. L'Assemblée Générale peut valablement délibérer. Elle commence à 10h00.

Patrick GRIMAUX, Président du CASA, remercie l'Assemblée pour sa présence ainsi que les invités qui nous font l'amitié d'être parmi nous : Mesdames Julie DESPLAT (Conseillère départementale) et Arlette WILLAERT (Association pour la Biodiversité de l'Aérodrome Andrésien), Messieurs BERNARD (Maire de Saint André), ALBENQUE (Maire des Authieux), CLOUSIER (club ULM), HERRGOTT (SARAA de la BA105) et DEBACKER (EAJ de la BA105).

## **2. RAPPORT MORAL 2022**

Patrick GRIMAUX présente le rapport moral (cf annexe).

## **3. ETAT DES RECETTES ET DEPENSES 2022**

Dominique MALLARD présente le rapport financier 2022 (cf annexe). Il est rappelé que la Double Commande n'est pas facturée sur l'heure de vol.

## **4. RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES**

Julio AMARAL, expert-comptable, a effectué une mission de contrôle des comptes 2022 du CASA. Son rapport figure en annexe. Il conclut :

*« Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état des recettes-dépenses du Club Aéronautique de Saint André à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2022. »*

## **5. VOTE D'APPROBATION DES COMPTES**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

## **6. NOMINATION DU VERIFICATEUR COMPTABLE**

Julio AMARAL accepte d'être vérificateur aux comptes pour l'année 2023.  
A l'unanimité, les membres de l'AG lui renouvellent leur confiance.

## **7. LE MOT DU RESPONSABLE PEDAGOGIQUE**

Bernadette CARIOU présente le bilan pédagogique de l'année 2022. (cf. annexes)

## **8. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Bernadette CARIOU, Philippe CHAUDET, Jean-Charles LESPAIGNOL (trois membres sortants) et Yann LE TRIVIDIC sont candidats.

Philippe CHAUDET a rappelé les modalités du vote dès l'accueil. Les membres ont la possibilité de rayer ou d'ajouter des noms sur les bulletins, mais aucun signe distinctif ne doit apparaître sous peine de nullité. Conformément à l'article 9 des statuts, seront déclarés élus les candidats ayant obtenu la majorité absolue des membres composant l'Assemblée. En l'occurrence, 68 membres sont présents ou représentés. La majorité absolue est donc fixée à 68/2, soient 34 voix.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Jean-Baptiste LUCAS demande s'il est possible d'établir une convention de partenariat BIA avec l'Immaculée de Damville. Le sujet sera étudié.

Jean DUBOIS et Benoît COLIN rappellent l'importance d'un signalement REX et/ou CRESAG en cas d'évènement grave comme des tirs sur un aéronef.

Habibou M'Baye souhaite des précisions sur le réseau RTBA. Les nouvelles cartes aéronautiques seront bientôt disponibles. La FFA a demandé auprès de la DGAC que soient créées des zones de passage. Il est rappelé d'être extrêmement vigilant.

.

## 10. RESULTAT DU VOTE

Nombre de votants : 68      Abstention : 3 |      Blancs/Nuls : 0

Les candidats ont obtenu : Bernadette CARIOU (65voix), Philippe CHAUDET (60voix), Jean-Charles LESPAGNOL (50 voix) et Yann LE TRIVIDIC (65 voix).

Conformément à l'article 9 des statuts, ils sont déclarés élus.

Merci à eux d'avoir accepté de s'investir dans le fonctionnement du CASA.

Patrick GRIMAUX propose aux invités qui le souhaitent de s'exprimer. Franck BERNARD rappelle la bonne collaboration qui caractérise les rapports entre le CASA et la municipalité. Il informe qu'un champ photovoltaïque sera prochainement implanté sur une ancienne piste allemande. Il remercie le CASA pour son implication dans la préparation des commémorations du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération.

Les bénévoles du club sont remerciés et applaudis pour leur investissement dans la vie de notre association.

**La séance est levée à 11h00**

Le Président

Patrick GRIMAUX

Le Secrétaire

Philippe CHAUDET

## ANNEXES :

### • RAPPORT MORAL 2022

L'année 2022 aura encore été une année particulière. Pour ne citer que les principaux événements : un dégât des eaux, l'immobilisation d'avions (indépendamment de notre volonté), la pompe à essence en panne et malheureusement la disparition de Patrick SONREL ancien Président du CASA.

En sa mémoire, je vous invite à observer un moment de silence.

### ACTIVITE

Après une année 2021 médiocre par le nombre des heures de vols (1674 au total), l'année 2022 n'a pas été meilleure. Une météo chaotique en début d'année, suivie de la non-disponibilité pour cause de maintenance de nombreux appareils, ont limité la possibilité de vol pour nos membres. Au total, le temps d'immobilisation cumulé représente 15,5 mois en 2022 soit environ 400 heures disponibles de perdues. Malgré tout, nous avons réalisé **1583 heures de vol**, preuve du dynamisme de notre association.

En 2022, le CASA comptait **131 membres**, contre 141 en 2021. Petite baisse certes mais statistiquement normale, liée à ceux qui arrêtent (perte du médical...) et ceux qui nous quittent (déménagement...). C'est sans compter les 15 élèves qui étaient en liste d'attente en 2022 et qui rejoignent l'effectif en 2023.

Nos effectifs étaient répartis entre **60 élèves** (24 jeunes / 36 adultes) et **71 pilotes** (0 jeunes / 71 adultes) La parité homme-femme n'est toujours pas atteinte : 10 femmes (2 jeunes / 8 adultes) pour 121 hommes (22 jeunes / 99 adultes). Durant les périodes propices aux vols, nos instructeurs se sont rendus disponibles. Ils ont effectué, en plus des vols d'instruction, des vols de contrôle pour la plupart d'entre nous ainsi que des vols BIA. Je tiens à vivement les en remercier.

Très peu de sorties club ont malheureusement pu être réalisées malgré le programme élaboré par Franck LETELLIER que je félicite au passage pour son dévouement à l'organisation de cette activité. Franck a pu tout de même faire un périple de plusieurs jours en Norvège avec Nicolas CANDY à bord du F-GCUB accompagnés de Bertrand SCIAMA aux commandes d'un DA40.

Organisation d'un magnifique rallye aérien en collaboration avec nos amis de l'ACE. Je tiens à remercier particulièrement Philippe CHAUDET, Bernadette CARIOU, Éric JACQUET pour l'organisation de l'épreuve, ainsi que tous les bénévoles des deux aéroclubs qui ont contribué à la réussite de cette journée.

## FLOTTE

Février 2022 fut marqué par l'arrivée de notre nouveau DR400-120cv (F-GFXC) qui a volé 358 heures durant l'année écoulée.

F-GEKN était en grande visite (2000h/6ans) depuis début octobre 2021 : nouvelle peinture, mise à jour du faisceau électrique et nouvelle sellerie. Il est revenu mi-juin 2022. Hélas, début Juillet 2022, lors d'un vol avec les EAJ de la BA105, le bouton M/A de la radio est resté dans les mains de l'instructeur. Résultat : 5 semaines d'indisponibilité de l'avion et une facture de 450 € H.T pour un bouton !!! F-GEKN a tout de même volé 103 heures.

La vente de F-HBRM a eu lieu en juin 2022 après une révision calendaire (remplacement des durites). L'aéroclub de Quiberon s'est porté acquéreur pour 60 K€, le moteur du DA20 étant en fin de potentiel. A l'heure actuelle les nouveaux propriétaires de l'aéronef, après avoir volé 31 heures, nous demandent de participer financièrement (10K€) à la remise en état de vol de l'appareil, immobilisé depuis juillet 2022 dans un atelier de maintenance à Vannes. Le CASA conteste cette demande car l'état actuel de l'avion ne correspond pas à celui qu'il avait à son départ de Saint-André-de-l'Eure le jour de la vente. L'affaire a été mise entre les mains d'un avocat qui nous représente.

Suite à un violent orage de grêle, en juin 2022, l'aile de notre D112 F-PMER a été endommagée et a nécessité un démontage complet, une réparation en menuiserie, un rentoilage et une peinture. Temps d'immobilisation : 6 mois. Sur 2022 l'appareil n'a pu voler que 48h. Un grand merci à l'équipe de bénévoles pour cette remise en état de vol.

F-GLKR : Remplacement du moteur pour 50 K€. Après vérification sur l'ancien moteur, il s'est avéré que son carter était fissuré et que le vilebrequin était hors côtes. Cela a entraîné un surcoût de 20 K€ à payer d'où un total de 70 K€ pour un moteur Lycoming 120 cv et un mois d'arrêt pour ce remplacement. L'avion a tout de même réalisé 274 h de vol.

En juillet 2022, F-GFXC, lors d'un vol, a été victime d'un projectile tiré vraisemblablement par un fusil, fort heureusement sans gravité pour le pilote et ses passagers. Un trou dans l'aile a dû être réparé soit une semaine d'immobilisation.

En juillet 2022 également, lors de la visite des 100h, deux instruments de F-GCUB sont partis en révision à Bordeaux. Période estivale oblige, ils ne sont revenus que six semaines plus tard. L'avion a volé 127 h.

Sur les autres appareils, nous n'avons eu à gérer que le courant des petites pannes et autres avatars plus ou moins habituels. Je remercie au passage Jean-Charles, Michel, Guy, Francis, Pierre, AIGNAV et AERO SERVICES - GEORGLER pour leur implication.

Au risque de passer pour un radoteur, je vous rappelle qu'il faut **prendre soin du matériel** commun ! Un bon petit lavage avant de rentrer les avions ne leur fait pas de mal ! Pensez également à éteindre la pompe, les lumières et le matériel informatique, sans oublier de fermer la porte du clubhouse.

## GESTION DE LA MAINTENANCE

Nos avions sont actuellement entretenus par les ateliers *Aéro Services GOERGLER* (Bernay) et *Michel CAVIN*. Le gestionnaire de maintenance AIGNAV a en charge nos deux Jodel et deux DR400 (F-GFXC et F-GCUB).

Pour rappel, le Gestionnaire de maintenance est **responsable du programme de maintenance** de l'aéronef. Il nous aide également dans le litige qui nous oppose à l'aéroclub de Quiberon au sujet de F-HBRM.

## ASSURANCE

Notre flotte en 2022 a été assurée à hauteur de 19 600 Euros (+16% pour 2023). Je remercie au passage Dominique MALLARD pour la négociation et les ristournes concernant les avions immobilisés au sol cette année.

## FORMATION

2022 a été une bonne année sur le plan de la formation. Au total, 805 heures d'instruction ont été réalisées avec **60 élèves** encadrés par les **7 instructeurs** du CASA que je félicite pour leur implication. Cette formation s'est traduite par 13 examens théoriques (12 PPL et 1 LAPL) suivi de 7 examens pratiques (6 **PPL** et 1 **LAPL**).

Les activités liées au **BIA** ont également été poursuivies au Lycée Dumézil de Vernon. Une vingtaine d'élèves y suivent les cours dispensés par les bénévoles du CASA.

Merci à l'équipe de formateurs !

D'autre part, des conventions ont été signées en 2022 avec les collèges de Saint-André de l'Eure et de Damville ainsi que le Lycée Augustin Hébert d'Evreux. Dans ces trois établissements, les cours BIA sont dispensés par des intervenants n'appartenant pas à l'équipe du CASA, mais les vols sont assurés par nos soins.

L'Armée de l'Air et de l'Espace a créé un partenariat avec notre club. L'Escadrille Air Jeunesse de la BA105 et le CIRFA Air de Rouen ont fait voler une quarantaine d'adolescents sur nos appareils.

Deux samedis ont été consacrés à des « vols de mise en garde ». José VALMIER, instructeur Voltige, grâce au CAP10 de l'Aigle, a ainsi complété la formation de 11 pilotes (contre 9 en 2021) . En 2023, nous souhaitons reconduire cette initiative. Pour information le CRAN (Comité Régional Aéronautique de Normandie) et le CDAE (Comité Départemental Aéronautique de l'Eure) financent intégralement les 30 minutes du vol. Un grand merci à nos instances aéronautiques pour cette aide.

#### **DTO (Organisme de Formation Déclaré)**

Le CASA est un Organisme de Formation Déclaré auprès de la DGAC depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019. L'année 2022 aura donc été notre troisième année entière. Dans le cadre du DTO, il est important que tous les pilotes s'impliquent dans la recherche de **la sécurité maximale**.

Vous devez vous rapprocher des instructeurs ou des dirigeants du CASA si vous constatez des manquements aux règles ou des situations dangereuses (procédure et documents à votre disposition dans la salle de préparation des vols). Un rapport annuel d'activité a été envoyé en janvier 2023 à la DGAC, comme demandé par l'administration. En 2022, aucun signalement REX ou CRESAG n'a été effectué, preuve de la rigueur de nos pilotes.

#### **CRAN (Comité Régional Aéronautique de Normandie)**

Lors de l'AG du CRAN, en mars 2022, le CASA avait demandé : « *Que compte faire la FFA face à la pénurie des mécaniciens qui s'annonce ?* » Le CRAN a transmis notre question à la FFA. Celle-ci y a répondu lors de son AG les 25 et 26 mars 2023.

Le CRAN a financé les vols de mise en garde qui ont rencontré un vif succès dans toute la région Normandie. Le litige opposant CRAN et FFA suite à la fusion des CRA Basse et Haute Normandie est enfin clos. Les dirigeants peuvent maintenant œuvrer pour 2023. Le CASA était présent lors de l'Assemblée Générale régionale du samedi 11 Mars 2023 à Deauville. Le CRAN a annoncé reconduire le financement des vols de mise en garde, pour un montant identique à 2022 (60 €/vol/pilote). De même, il va financer en 2023 la première heure de vol pour les élèves qui obtiendront le BIA en Juin 2023 et qui viendront s'inscrire en aéroclub sur l'année en cours.

#### **CDAE (Comité Départemental Aéronautique de l'Eure)**

L'année 2022 a été d'abord marquée par l'état de santé de Xavier CHABOT, nécessitant son remplacement par Éric BIOJOUX, Président de l'aéroclub d'Etrépagny. Le CASA lui souhaite un bon rétablissement.

En 2022, le CDAE a financé les vols de mise en garde ainsi que le rallye aérien organisé avec l'ACE.

L'Assemblée Générale du CDAE s'est tenue le samedi 18 mars 2023. Le CASA était présent. Grégoire DEBUE, Président de l'ACE, succède à Michel FLORIC comme trésorier. Philippe CHAUDET, secrétaire du CASA, remplace Patrick SONREL comme secrétaire.

#### **FFA (Fédération Française Aéronautique)**

Le CASA était présent à l'Assemblée Générale de la FFA les 25 et 26 mars 2023 à Clermont Ferrand. Je vais aborder avec vous trois sujets, les autres seront traités en Conseil d'Administration.

Le premier point concerne la pénurie de mécaniciens dans notre région (question posée lors de l'AG 2022 du CRAN). La FFA confirme que ce problème n'est pas seulement national mais européen voire mondial. C'est pourquoi, en partenariat avec le CNVV (Centre National de Vol à Voile) et en accord avec la DGAC, elle met en place à compter de fin 2023 des stages de formation (cellule et moteurs) pour l'obtention de l'APRS LMA66L (aéronef 1200kg Max.). Les nouveaux mécaniciens ainsi formés pourront alors effectuer les 50 heures et les 100 heures.

Le deuxième point est relatif à la modification du réseau RTBA (réseau très basse altitude). L'actualité (guerre en Ukraine, exercices ORION...) ainsi que les nouveaux aéronefs utilisés (A400M, drones...) ont fait que l'Armée de l'Air et de l'Espace a demandé à faire évoluer les limites verticales (FL85), horizontales et conditions d'utilisation (H24) et ainsi créer une zone moyenne altitude pour des missions de pénétration. Ceci veut dire que traverser un couloir RTBA va devenir quasi impossible. La FFA est en cours de négociation pour mettre en place des zones de passage à travers ce réseau très basse hauteur. Publication prochainement. Soyez donc extrêmement vigilant lors de vos navigations.

Le dernier point traite de l'empreinte carbone de notre activité aéronautique à l'échelle nationale et bien sûr à St André de l'Eure.

En France, il y a 41 719 licenciés qui ont effectué, en 2022, 512 253 heures de vol en utilisant 2 143 avions au sein de 578 aéroclubs, sur 400 aérodromes dont 300 km<sup>2</sup> sont en herbe.

Voici la base de calcul :

Prenons un avion consommant 25l/h d'AVGAS 100LL, soit 18Kg/h.

La consommation annuelle d'AVGAS pour 2022 sera de 512 253 h x 18kg = 9.220 tonnes

Un kilogramme d'AVGAS brûlé émet 3,10 kg de CO<sup>2</sup>.

En 2022, cela représente donc 28.584 tonnes de CO<sup>2</sup> émis par l'aviation légère.

Si l'on compare avec l'automobile, estimée à 15 millions de tonnes en 2022, l'aviation légère représente au maximum 2 jours d'émission de CO<sup>2</sup> par les automobiles...

Nous évoluons sur 300 km<sup>2</sup> d'aérodromes non revêtus avec une très grande variété de faune et flore qui capte du CO<sup>2</sup>.

Selon différentes études, 1 hectare capterait entre 8 et 80 tonnes de CO<sup>2</sup> par an. Nos 300km<sup>2</sup> absorberaient donc, dans le cas le plus défavorable, 240.000 tonnes de CO<sup>2</sup> pour 30.000 tonnes produites... Le bilan carbone est donc neutre à l'échelle nationale.

Et à Saint André de l'Eure, quelle est notre empreinte carbone ? On estime l'activité totale de la plateforme à 4000 heures de vols/an, tous clubs et aéronefs confondus (avion, ULM, hélicoptère). En prenant les mêmes bases de calcul : 4000 heures x 25l = 70 tonnes de carburant soit 217 tonnes de CO<sup>2</sup>. Notre terrain de 107 hectares moins les parties bétonnées et hangars (soit 40 hectares) représente finalement 67 hectares de faune et flore. 67 ha x 8 tonnes d'absorption de CO<sup>2</sup>/hectare = 536 tonnes de CO<sup>2</sup> absorbé. Notre bilan carbone est également neutre à Saint-André-de-l'Eure. Ce qui, vous en conviendrait est une excellente nouvelle pour la planète !

#### **Bâtiments, infrastructure et Sécurité de l'Aérodrome**

Je tiens à remercier la municipalité de Saint André. Des contacts réguliers, cordiaux et fructueux permettent l'entretien et l'amélioration de nos infrastructures.

Conformément aux engagements pris en 2021, le changement des panneaux endommagés sur la piste (sens interdit, point d'attente), la peinture des croix de l'ancienne piste et le balisage des taxiways ont été réalisés ainsi que l'aspiration des cailloux sur les taxiways (presque 2m<sup>3</sup> de graviers aspirés)

L'herbe ayant repoussé, le décapage de l'ancienne piste en dur 05/23 réalisé en 2021 devra être refait en 2023.

Les études topographiques, pyrotechniques et de dépistage amiante seront réalisées en 2023. Elles permettront de demander des devis de réfection de nos taxiways qui en ont grand besoin.

En tant que référent sûreté de l'aérodrome, j'ai délivré 35 autorisations en 2022. Elles ont permis à des appareils non basés sur Saint-André-de l'Eure de venir se poser et découvrir nos installations. En 2022, je n'ai eu à déplorer aucun incident aéronautique. On peut néanmoins constater des dégradations faites par des tiers sur la piste (ornièrre, casse de cônes) qui a fait l'objet d'un dépôt de plainte, classé sans suite depuis.

#### **CONCLUSION**

L'année 2022 est l'année post COVID. Elle marque la reprise de notre activité. Les événements vécus ont permis de rapprocher les bénévoles entre eux dans la gestion quotidienne du CASA.

J'adresse un grand MERCI à tous les membres qui se sont impliqués et rendus disponibles. Sans les bénévoles que nous sommes, notre association n'existerait tout simplement pas. Enfin, notre Trésorier, Dominique MALLARD, quitte la région et donc le poste qu'il occupe depuis 12 ans avec une très grande rigueur. Dominique, je tiens à te remercier chaleureusement au nom de tous les membres du CASA.

Souhaitons à 2023 d'être une bonne année aéronautique pour tous nos membres.

Merci à tous et bons vols !

Patrick GRIMAUX

Président du CASA

#### ▪ **Etat des recettes et dépenses 2022**

<b>CASA</b>			
<b>ETAT DES RECETTES &amp; DEPENSES 2022</b>			
			Vérf 0.00
Cpts tréso 01/01/22		Compte courant SG	17 715
		Compte Livret A SG	79 837
		Compte Livret ordinaire SG	214 317
		Caisse	0
		Martin Gousset F-GFXC	10 000
		Comptes – Pilote	-51 022
		Pour info : Cuve : 11000x2,80	30 800
Cpts tréso 31/12/22	512000	Compte courant SG	14 187
	512100	Compte Livret A SG	80 236
	512200	Compte Livret ordinaire SG	159 515
	530000	Caisse	0
		Comptes – Pilote	-41 488
		Pour info : Cuve : 3 600x2,80	10 080

<b>Dépenses</b>				Rappel 2021	
	628100	FFA prélèvement SG	-11 156	-11 156	-12 446
	616000	Assurances flotte	-20 897		
	616100	Assurance RC aérodrome	-872		
	616200	Assurances instructeurs	-934		
	616300	Assurances locaux	-3 820	-26 523	-23 481
	606210	Carburant	-68 198	-68 198	-78 021
	615102	F-GSBE vols Club	-678		
	615103	F-GEKN vols Club	-397		
	615104	F-GLKR vols Club	-677		
	615105	F-HBRM vols Club	-286		
	615106	F-PMER vols Club	-87		
	615107	F-PHLS vols Club	-25		
	615108	F-GCUB vols Club	-520		
	615109	F-GFXC vols Club	-748	-3 419	-3 566
	615501	Maintenance KN	-29 605		
	615502	Maintenance KR	-77 304		
	615503	Maintenance BE	-8 717		
	615505	Maintenance RM	-6 740		
	615506	Maintenance LS	-1 043		
	615507	Maintenance ER	-4 753		
	615508	Maintenance CUB	-7 454		
	615509	Maintenance XC	-10 843		
	615520	Maintenance gestion navigabilité Aignav	-1 939	-148 396	-56 123
	625100	Instructeurs Ind Kms	-6 662	-6 662	-8 472
	615110	Instruction vols formation FI J Pian & A Beneux	0	0	654
	625200	Bénévoles frais Kms (dons nature)	-9 555	-9 555	-9 051
	625700	Permanences Club	-950	-950	-800
	626200	Affranchissement courrier	-33		
	626100	Téléphone Internet	-656		
	606308	Petits équipements	-1 155		
	606400	Fournitures de bureau	-444		
	606800	Fournitures autres	0		
	627100	Frais bancaires	-412	-2 701	-5 318
	613200	Locaux Redevance à la commune	-6 256		
	606120	Eau & électricité	-1 413		
	606220	Fuel chauffage	-2 140		
	615100	Locaux frais entretien	-7 418	-17 226	-11 359
	628200	Cotisations diverses	-856		
	618000	Frais généraux divers	-4 917	-5 773	-2 342
	218201	Achat DR400 F GFXC	-90 000	-90 000	0
		<b>DEPENSES</b>		<b>-390 560</b>	<b>-210 325</b>

<b>Recettes / ventes</b>					
	706102	F-GSBE	56 230		
	706103	F-GEKN	13 533		
	706104	F-GLKR	34 485		
	706109	F-GFXC	44 826		
	706105	F-HBRM	286		
	706106	F-PMER	3 635		
	706107	F-PHLS	17 967		
Factu HdV	706108	F-GCUB	20 553	191 515	187 033
	756100	Cotisation club N	9 890		
Cotisation CASA	756187	Cotisation club N+1	11 880	21 770	25 966
	756200	Cotis Fédérale N & ass complém & infopilote	4 898		
Cotisations FFA	756287	Cotis Fédérale N+1 & ass comp & infopilote	6 074	10 972	13 505
Subventions Club	741000	Subventions au Club	1 847	1 847	1 551
	706120	Marge baptêmes ,vols découvertes / bia	0		
	706502	Recettes diverses	-86		
	707909	Articles divers en stock (livrets, etc)	61		
	754100	Dons en nature (frais Kms bénévoles)	9 555		
	758100	Dons & sponsoring (JPO)	0		
	797000	Transferts de charges exceptionnelles de	35 933		
Recettes diverses	768000	Produits financiers	596	46 059	9 855
	2182005	Vente DA 20 RM	60 000	60 000	
		<b>RECETTES</b>		<b>332 164</b>	<b>237 910</b>

Carburant : Stock important fin décembre 21. Livraisons de 18 000 litres à 2,73 de moyenne.			
Les avitaillements hors LFFD vont jusqu'à 3,30€ le litre.			
Attention : décision d'aligner la TIPP de l'UL91 sur l'essence auto : 0,45€/l HT à 0,68 ct/l HT ; 50% effectif en 2021, 50% en 2022 soit 28 cts ttc en 2 ans			
Maintenance CUB : 100h/annuelle +500h magneto +balise détresse 0,9ke ; dépannage pneu Deauville ; horizon et directionnel			
Maintenance BE : Alternateur neuf (639€) et pompe à vide (632€)			
Maintenance KN : 2000h + rénovation Ets Georgler : 26 k€. Réfection sellerie 2,7 k€			
Maintenance KR : échange standard moteur (51,3 ke) + vilebrequin neuf et carter occasion (19,3 ke)			
Maintenance XC : Visite 100h/ annuelle remboursée au propriétaire 3,3k€ ; dépannage magnéto à l'Aigle, silencieux Chabard			
Maintenance RM : Pièces diverses pour calendrier moteur			
Maintenance LS :			
Maintenance ER : MO réparation aile, peinture, pare brise, radio, ceinture, roulette de queue			
EDF : Mars :Limitation du chauffage bureau Michel. - 4000 kwh en 4 mois, soit 600€ malgré la hausse de tarif de 27%			
Petits équipements : télé payée par la Mairie (cf subvention)			
Assurance flotte : Doublon RM et XC du 22/02 au 11/06 ; ristourne KN au sol de sept à fév : 752€			
Locaux frais entretien : plomberie raccordement au réseau eau, chauffe eau et évier 2,8k€, isolation plafonds 2,7 k€, fosse septique.			
FG divers : Sicli : 966 € (un remplacement) ; Tondeuse : 892€ ; livrets formation BIA 270€ ; Openflyers 960€			
Subventions Club : Mairie : 800 €, CDAE 500 € pour le rallye, Département aide à la formation 548€			
Transfert de charges exceptionnelles : Indemnisation dégât des eaux ER, isolation,peinture.			
Bourses FFA : 2 lâché, 2 ABL+BIA, 3 théoriques PPL, 2 PPL ou LAPL, soit 3 350€ crédités aux comptes-pilote des élèves 1375 € demandés en 2023 pour des résultats de décembre			
Maintenance 2023 : 2 hélices à réviser (4 à 15 k€) ; 2024 : un moteur et deux 2000heures-6ans			
<b>HdV</b>	<b>31/12/22</b>	<b>31/12/21</b>	<b>Double commande instructeurs</b>
CUB	127	145	Bernadette 344
BE	450	381	Jean 49
KN	103	279	Eric 19
KR	274	387	Antoine 147
XC	358		Jean Claude 32
RM	2	82	Jose 35
ER	46	312	Alexis 95
LS	223	88	Damien 48
	<u>1 583</u>	<u>1 674</u>	<u>769</u>
			Hors briefing et vols supervisés
131 pilotes ont volé			
49 pilotes ont fait 70% du total des HdV			
68 pilotes ont fait moins de 10 HdV			

▪ **Rapport du vérificateur sur l'état des recettes-dépenses**

**RAPPORT DU VERIFICATEUR  
SUR L'ETAT DES RECETTES-DEPENSES**

Mesdames, Messieurs

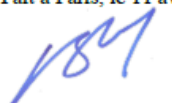
En exécution de la mission de vérification qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur le contrôle de l'état des recettes-dépenses du Club Aéronautique de Saint André (CASA), tel qu'il est joint au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mes contrôles, d'exprimer ma conclusion sur les comptes.

J'ai effectué cette mission en procédant à un examen limité, conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, de manière à vérifier que l'état des recettes-dépenses ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que j'ai estimées nécessaires.

Sur la base de mon examen, je n'ai pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause l'état des recettes-dépenses du Club Aéronautique de Saint André à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fait à Paris, le 11 avril 2023.

  
Julio AMARAL



▪ **Mot du Responsable pédagogique**

**Résultats/ Activités**

En 2022, La DC a représenté 49% de l'activité totale.

La formation occupe encore et toujours une place majeure dans notre activité :

14 lâchers dont 5 premiers lâchers, 6 PPL, 2 ABL (équivalent BB) pour les jeunes, 1 LAPL

**Equipe instructeurs**

Le CASA compte toujours 7 FI dont José Valmier qui vient maintenant régulièrement le vendredi. Nous n'avons plus de liste d'attente de futurs élèves. Vu le nombre d'élèves et de machines, ce nombre nous (équipe FI) a paru suffisant.

**ESPACE AERIEN et ZONES**

Information : une ZIT de 3 NM de rayon centrée sur la BA 105 du sol au FL 055 entre en vigueur à partir du 20 avril 2023 jusqu'au 17 avril 2024 au moins ; il s'agit donc **d'une zone interdite temporaire sauf clairance**. Il sera impossible de passer à la verticale de la base (Référence : SUP AIP 050/23) en dehors des horaires. Vigilance avec les exercices militaires ORION surtout si vous voyagez (référence : SUP AIP 012/23 et 013/23)

Attention aux itinéraires publiés sur les terrains & aux abords de zones à forte densité de population. De plus en plus de plaintes, les services de contrôle deviennent moins tolérants avec les écarts. En espace aérien non contrôlé, à Bernay, un riverain de Courbépine en procédure contre l'aéroclub de Bernay qu'il accuse de nuisances.

**REX/ CRESAG :**

Nous avons mis à votre disposition, dans la salle préparation/navigation, des formulaires CRESAG de **Compte rendu d'événements de sécurité aviation générale**. Il existe une liste d'événements qui doivent être obligatoirement déclarés (atterrissage hors-piste, sortie de piste, vibrations anormalement fortes...). Nous sommes très sollicités pour encourager ces déclarations et important pour l'audit prochain

**Validité de la licence LAPL**

Pas de prorogation ou de renouvellement pour la licence LAPL. Juste des conditions **d'expérience récentes et glissantes** pour pouvoir exercer les privilèges :

12h dans les 24 derniers mois / 12 décollages et 12 atterrissages dont 1 heure de vol avec FI

Pour info, Jean Baptiste Lucas a mis au point un outil que vous pouvez trouver sur le bureau du PC (salle préparation/navigation) et qui permet de vérifier si vous avez toujours les conditions d'expériences récentes pour exercer vos privilèges.

Pour l'emport passagers : vous devez avoir effectué 10h en tant que CDB après la licence, puis avoir renseigné le formulaire 04i Formlic et adressé un scan du carnet de vol, depuis la date d'obtention de la licence, avec les 10h effectuées ensuite.

**Théorique (pour les élèves)**

Il faut savoir que deux fois par an, une fois en été (juillet/aout) et une fois avant les fêtes de fin d'année, AERONGLI propose une remise de 50% sur une semaine.

BONS VOLS A TOUS